



EASY LEARNING

E-TRAINING, ANYWHERE, ANYTIME

Catalogue de Formations

E-Learning



www.easylearning.eu

Notre approche pédagogique

Notre large catalogue permet de fournir à chaque apprenant la formation qui correspond au mieux à ses besoins et de créer des parcours d'autoformation personnalisés (étalés sur un horizon de plusieurs mois, trimestres ou années).

Afin d'optimiser l'assimilation des connaissances, nos formations contiennent un juste équilibre entre énoncés théoriques, cas pratiques, quiz, animations, schémas et synthèses.

Nous nous efforçons de proposer des formations de qualité professionnelle en termes de pédagogie, de graphisme et de contenu afin de faciliter l'appropriation des connaissances de chaque apprenant.

Les formations présentées dans ce catalogue sont disponibles en E-Learning et peuvent être commandées sur notre site <https://easylearning.eu/>

Les tarifs présentés dans ce catalogue sont dégressifs si plusieurs accès sont commandés (+ de 10 apprenants).

Si vous souhaitez former votre personnel sur des aspects qui ne figurent pas dans ce catalogue, nous créons également des formations spécifiques à votre entreprise en fonction de vos besoins, politiques & procédures.

Pour développer une formation dédiée à votre entreprise ou pour obtenir une offre personnalisée, contactez-nous :

- Par téléphone (+352 26 30 89) ou
- Par email (constance@easylearning.eu)

Nous proposons également des formations en webinaire Live et en présentiel.

Ces formations sont disponibles sur notre site web : <https://www.arcad.lu/webinars/>

Modalités pratiques

Informations pratiques

- Accès envoyés sous 24 heures
- Formation 100% en ligne accessible depuis ordinateur, tablette et smartphone
- Certificat de participation délivré par un organisme de formation professionnelle continue agréé sous le numéro 10060172/3

Vérification des Connaissances

- Test de validation des connaissances à la fin de chaque chapitre

Méthode d'Apprentissage & Pédagogie

- Énoncés théoriques & Cas pratiques
- Quiz
- Animations, Schémas & Synthèses

Réductions (groupes)

Demande à adresser par email à constance@easylearning.eu

- Entre 11 et 25 accès : 10 % de réduction + reporting offert
- Entre 26 et 50 accès : 15 % de réduction + reporting offert
- Entre 51 et 100 accès : 20 % de réduction + reporting offert
- + de 100 accès : Demandez une offre sur-mesure

Reporting (Groupes de 11 apprenants et plus)

- Envoi d'un rapport récapitulatif indiquant l'état d'avancement des apprenants (à mi-parcours, 1 semaine avant l'expiration des accès et à l'expiration des accès)
- Envoi d'un fichier récapitulatif reprenant l'ensemble des certificats

Personnalisation (Demandez une offre)

- Ajout de votre logo au sein de la formation
- Ajout de vos documents internes (procédure, analyse de risques ...)
- Ajout de cas pratiques propres à votre secteur
- Création de formation sur-mesure



Contenu du catalogue

Formation	Pages
Nos formations en E-Learning	
Formations anti-blanchiment en E-Learning	
E-Learning dédiés au Secteur Financier (CSSF)	P 04
E-Learning dédiés aux Experts Comptables (OEC)	P 14
E-Learning dédiés au Secteur Comptable (supervisé par l'AED)	P 24
E-Learning dédiés au Secteur Immobilier (supervisé par l'AED)	P 34
Les exigences propres à la Belgique en matière de lutte contre le blanchiment	P 53
Formations E-Learning sur d'autres thématiques	
E-Learnings sur le RGPD	P 45
E-Learning sur les TIC	P 46
E-Learning sur les abus de marché	P 46
E-Learning sur la prévention des escroqueries	P 47
E-Learning sur la lutte contre la corruption	P 48
E-Learning sur la prévention du harcèlement moral en entreprise	P49
E-Learning sur MiFID II	P50
E-Learning sur le whistleblowing	P51
E-Learning dédié à votre organisation	P 52



EASY LEARNING

E-TRAINING, ANYWHERE, ANYTIME

Nos formations en E-Learning dédiées au Secteur Financier (CSSF)

Formations sur la LBC/FT

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
L'essentiel de la loi anti blanchiment et des nouveautés légales • L'essentiel des obligations de vigilance (Identification, vérification d'identité et analyse de risques) • Les bases de l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales	1h30	85€	FR/EN	P 06 CSSF-01
Formation approfondie sur la loi anti blanchiment et les nouveautés légales • Les exigences de la loi en terme de vigilance et d'organisation interne adéquate • La coopération avec les autorités & les sanctions administratives et pénales • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales	3h00	85€	FR/EN	P 06 CSSF-02
Exigences de la CSSF en matière de lutte contre le blanchiment • Précisions du Règlement CSSF n°12-02 tel que modifié et des Circulaires CSSF applicables • L'approche fondée sur les risques de BC/FT • La vigilance à l'égard de la clientèle (identification, vérification & niveaux de vigilance) • L'organisation interne adéquate et la surveillance des relations d'affaires & des transactions	2h00	85€	FR/EN	P 07 CSSF-03
Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon • Les Indicateurs minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004 • Les indicateurs généraux et fiscaux de la CRF susceptibles de révéler un cas de blanchiment • Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques	1h00	85€	FR/EN	P 07 CSSF-04
Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes & tentatives de dissimulation de la propriété • Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale • Propriété directe & indirecte (procédure en cascade) • Cas d'exemption d'identification et de vérification de l'UBO • Indicateurs du GAFI permettant de détecter la dissimulation potentielle d'informations sur les UBO	1h00	85€	FR/EN	P 08 CSSF-05
Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement • Les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance » • L'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR) • Les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)	1h00	85€	FR/EN	P 08 CSSF-06
Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités • Les sanctions financières et les mesures restrictives en matière financière • Le gel des fonds et des ressources économiques • La coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT	1h00	85€	FR/EN	P 09 CSSF-07
Lutte contre le financement de la prolifération (FP) des armes de destruction massive • Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au FP • Identification et évaluation des risques liés au FP (menaces et vulnérabilité) • Mesures d'atténuation des risques liés au financement de la prolifération	1h00	85€	FR/EN	P 10 CSSF-08
Missions du RC, du RR et de la Direction • La nomination du RC et du RR • Les rôles et responsabilités du RC, du RR et de la Direction • L'organisation des missions du RC (planification, exécution des contrôles et reporting)	1h00	85€	FR/EN	P 11 CSSF-09
Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme • Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale • Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. • Comment prévenir les escroqueries? • Que faire si l'on est victime d'escroquerie?	1h00	85€	FR/EN	P 12 CSSF-10
Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées • Techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme • Mesures de prévention et de détection adaptées • Zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme	1h30	85€	FR/EN	P 12 CSSF-11
Mettre à jour ses connaissances en matière de LBC/FT grâce à des quiz avec solutions détaillées • Questions abordant l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT • Solutions détaillées permettant de mettre à jour ses connaissances	30' à 1h30	85€	FR/EN	P 13 CSSF-QA



Nos formations en E-Learning dédiées au Secteur Financier (CSSF)

Formations sur d'autres thématiques (hors LBC/FT)

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
Comprendre et appliquer le RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Comment appliquer le RGPD au sein de son organisation et prouver sa conformité (accountability) Les obligations d'information et les droits des personnes concernées Comment agir en cas de violation des données 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-01
Aspects pratiques à mettre en place afin de se conformer au RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Éléments à mettre en place afin de se conformer au RGPD Contrôles concrets qui permettent d'assurer la conformité de l'organisation au RGPD Obligations relatives aux droits des personnes, à la licéité des traitements et aux notifications 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-02
Gérer les risques liés aux TIC et à la sécurité				
<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance, stratégie & recours à des fournisseurs tiers Cadre de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité Identification des fonctions / processus / actifs informationnels Gestion de la continuité des activités & communication en situation de crise 	1h30	85€	FR/eN	P 46 A-03
Déetecter les abus de marchés et se conformer au Règlement (UE) n°596/2014				
<ul style="list-style-type: none"> Principaux types d'abus (Front-running, Activité trompeuse sur un titre, Abus de position dominante) Publication d'information privilégiée et obligations prescrites par le Règlement (UE) n°596/2014 Déclarations de transactions et d'ordres suspects (STORs) Cas pratique, sanctions et jugement 	1h00	85€	FR/EN	P 46 A-04
Prévention des escroqueries				
<ul style="list-style-type: none"> Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. Comment prévenir les escroqueries? Que faire si l'on est victime d'escroquerie? 	1h00	85€	FR/EN	P 47 A-05
Lutter contre la corruption et signaler les comportements suspects (lanceur d'alertes)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de corruption les plus courantes (économique, politique, judiciaire, policière ...) Cadre légal et réglementaire (en Europe, au Royaume-Uni & aux États-Unis) Prévention de la corruption en entreprise (piliers, code de conduite & gift policy) Détection et signalement de la corruption (principe du lanceur d'alertes & protection) 	1h00	85€	FR/EN	P48 A-06
Prévenir le harcèlement moral en entreprise (cas pratiques)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de harcèlement moral et les facteurs contributifs Prévention du harcèlement moral au sein de l'entreprise Cas pratiques de harcèlement moral en entreprise 	1h00	85€	FR/EN	P49 A-07
MiFID II: Principes de base de la réglementation européenne des marchés financiers				
<ul style="list-style-type: none"> Types d'entreprises et de structures de marché concernés par MiFID II Catégorisation des clients, exigences en matière d'adéquation et de convenance des produits. Obligations de transparence pré- et post-négociation Obligations de reporting des transactions 	1h00	85€	EN	P50 A-08
Whistleblowing : Comprendre, Protéger, Agir				
<ul style="list-style-type: none"> Cadre juridique européen (Directive 2019/1937) et national Faits à signaler, protection et confidentialité Comment déclencher, rédiger et traiter un signalement 	1h30	85€	FR	P51 A-09
Formation sur-mesure dédiée à votre organisation	-	-	-	P52 D-01



L'essentiel de la LBC/FT

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Maîtriser les aspects fondamentaux de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Analyse de risques & niveaux de vigilance appliqués
- Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Détection des opérations suspectes
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

	E-Learning
	N/A
	1h30
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur financier (CSSF)

Formation approfondie sur la loi anti-blançhiment et les nouveautés légales

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en matière de LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT
- Maîtriser les aspects réglementaires de la LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Infractions primaires
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Approche fondée sur les risques Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Entrée en relation d'affaires
- Devoir de vigilance constante
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Rôles de la CRF
- Détection des opérations suspectes
- Sanctions administratives
- Sanctions pénales
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales liées au blanchiment de capitaux
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire



Exigences de la CSSF en matière de lutte contre le blanchiment

Audience

- Entités supervisées par la CSSF

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Maitriser les aspects réglementaires de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

- Acquérir une connaissance approfondie du Règlement CSSF n°12-02 tel que modifié et des Circulaires CSSF applicables

Programme

- Loi du 12 novembre 2004 telle que modifiée
- Règlement CSSF n°12-02 tel que modifié & Circulaires CSSF applicables
- Approche fondée sur les risques de BC/FT
- Vigilance à l'égard de la clientèle : identification, vérification & niveaux de vigilance
- Organisation interne adéquate
- Politiques & procédures à mettre en place
- Dispositif de surveillance des relations d'affaires & des transactions

- Rôles du RR, du RC & de l'auditeur interne
- Embauche, formation & sensibilisation du personnel
- Coopération avec les autorités compétentes
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales liées au blanchiment de capitaux
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

	E-Learning
	N/A
	2h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur financier (CSSF)

Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz
- Étude de cas pratiques

Objectifs

- Se sensibiliser aux activités et transactions suspectes au travers de cas pratiques

- Répondre aux attentes des autorités en matière de coopération

Programme

- Coopération avec les autorités compétentes
- Indicateurs de risque potentiellement moins et plus élevé (minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004)
- Liste de la CRF d'indicateurs généraux et fiscaux susceptibles de révéler un éventuel cas de blanchiment de capitaux
- Précisions apportées par la Circulaire CSSF 17/650 telle que modifiée par la Circulaire CSSF 20/744.
- Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques

- Indicateurs propres au secteur de l'investissement
- Fraude aux virements
- Fraude au président
- Procédure pénale en cas de violation des obligations professionnelles

CSSF-04

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat



Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes et détection des tentatives de dissimulation de la propriété effective

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Identifier les bénéficiaires effectifs ultimes (BEU/UBO)
- Vérifier l'identité des UBO de ses clients

Programme

- Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale
- Propriété directe & indirecte (procédure en cascade)
- Notion de contrôle effectif
- Personne physique occupant le poste de cadre supérieur
- Informations à collecter pour vérifier l'identité de l'UBO

Méthode

- E-Learning avec quiz

- Comprendre la procédure en cascade
- Déetecter les tentatives de dissimulation d'informations sur les UBO

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur financier (CSSF)

Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Comprendre les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
- Découvrir les différents types d'acteurs terroristes

Méthode

- E-Learning avec quiz

- Se familiariser avec l'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
- En savoir plus sur les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)

Programme

- Le terrorisme et le financement du terrorisme:
 - Définitions, phases et infractions primaires
- Les lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
 - Gouvernance & coordination nationale
 - Méthodologies d'évaluation du risque
 - Évaluation des risques transfrontaliers & sectoriels
 - Organisations à but non lucratif (OBNL)
 - Suivi et mise à jour
- Classification des différents types d'acteurs terroristes
 - Zoom sur les acteurs terroristes isolés
 - Types d'acteurs terroristes évalués dans l'évaluation verticale des risques

- Évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
 - Menaces liées aux Combattants Terroristes Etrangers, acteurs isolés et petites cellules terroristes
 - Menaces liées aux organisations internationales et autres acteurs terroristes
- Secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)
 - Vulnérabilités transversales
 - Vulnérabilités sectorielles
 - Facteurs d'atténuation des risques
 - Risque résiduel par secteur



Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer aux sanctions financières et aux mesures restrictives en matière financière
- Approfondir ses connaissances sur le gel des fonds et des ressources économiques

Programme

- Les obligations de coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT
 - Coopération avec la CSSF
 - Coopération avec la CRF
- La surveillance et les sanctions
 - Surveillance des professionnels
 - Pouvoirs de surveillance des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation
 - Sanctions prononcées
 - Sanctions pénales applicables
- Les sanctions financières et mesures restrictives
 - Cadre légal applicable
 - Autorités compétentes
 - Obligations du professionnel
 - Contournement des sanctions financières
- Le gel des fonds et des ressources économiques
 - Compte gelé ou personne désignée
 - Notions de propriété, de possession et de contrôle
 - Zoom sur les personnes morales
- Les désignations de l'ONU

Méthode

- E-Learning avec quiz

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer à la réglementation applicable en matière de lutte contre la prolifération et son financement
- Identifier et évaluer les risques liés au financement de la prolifération (menaces et vulnérabilité)

Programme

- La prolifération des armes de destruction massive et son financement
 - Qu'est-ce que la prolifération et le financement de la prolifération ?
 - Quelles sont les différentes formes de financement de la prolifération ?
- La réglementation applicable en matière de prolifération et de financement de la prolifération
 - Pourquoi établir des réglementations en matière de prolifération et de financement de la prolifération ?
 - Quels sont les Règlements européens à considérer en matière de lutte contre la prolifération et contre son financement ?
 - Que contient le Règlement UE 2018/1542 tel que modifié ?
 - Comment la prolifération a été introduite dans les textes luxembourgeois ?
 - Comment les mesures restrictives en matière financière permettent de lutter contre la prolifération au Luxembourg ?
- Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels sont les objectifs de ces lignes directrices ?
 - Qu'est-ce que les entités du secteur privé doivent mettre en place pour respecter les exigences du GAFI ?
- L'identification et l'évaluation des risques liés au financement de la prolifération
 - Comment formaliser son analyse des risques liés au financement de la prolifération ?
 - Quels sont les concepts clés à considérer dans son évaluation des risques ?
 - Quelles sont les étapes clés de l'évaluation des risques ?
- Les menaces liées au Financement de la Prolifération
 - Comment identifier les menaces liées aux risques de Financement de la Prolifération ?
 - Quelles sont les sources d'informations à considérer ?
 - Quels sont les indicateurs pertinents pour identifier les menaces de FP (liés au profil du client, aux comptes et transactions, au secteur maritime et aux financements commerciaux) ?
- Les vulnérabilités pouvant mener au Financement de la Prolifération (FP)
 - Quelles sont les vulnérabilités structurelles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités sectorielles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités liées aux produits, services, clients et transactions ?
- L'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels éléments fondamentaux doivent être mises en place à l'échelle nationale pour mitiger les risques ?
 - Quelles mesures doivent être mises en place par les entités du secteur privé ?
 - Quelles mesures de vigilance renforcée peuvent être mises en place ?
- Cas concrets

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Missions du RC, du RR et de la Direction

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Nommer de manière adéquate un RC et un RR
- Attribuer les rôles et responsabilités au RC, au RR et à la Direction

Programme

- Les sources légales et réglementaires qui régissent les missions du RR et du RC
 - Source légale
Quelle Loi aborde la gouvernance en matière de LBC/FT au Luxembourg ?
 - Source Réglementaire
Quelles précisions apporte le Règlement CSSF n°12-02 tel que modifié ?
 - Autres sources d'informations à considérer
Quelles sont les autres sources d'informations à considérer ?
- Nomination du RC et du RR
Que faire en cas de changement de RC ou de RR ?
 - Nomination du RC
Qui nommer en tant que RC ?
De quelles compétences le RC doit disposer ?
Le RC peut-il exercer d'autres fonctions ?
Le RC peut-il déléguer ses tâches ?
Qui nommer en tant que RC au sein des fonds d'investissement et des GFI ?
 - Nomination du RR
Qui nommer en tant que RR ?
De quelles compétences le RR doit disposer ?
Le RR peut-il exercer d'autres fonctions ?
Qui nommer en tant que RC au sein des fonds d'investissement et des GFI ?
- Organisation des missions du RC
Comment le RC doit-il organiser ses contrôles ?
 - Planification des contrôles du RC
Comment élaborer une analyse des risques globale ?
Que doit contenir le plan du RC ?
 - Responsabilités et contrôles du RC
Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux politiques et procédures LBC/FT ?
Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux contrôles effectués par la première ligne de défense ?
Quelles sont les responsabilités du RC relatives à l'acceptation des clients à haut risque ?
Quelles sont les responsabilités du RC relatives à la coopération avec les autorités ?
Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux formations ?
 - Reporting régulier du RC
Que doivent contenir les rapports réguliers du RC ?
À quelle fréquences le RC doit-il communiquer ?
 - Reporting annuel du RC
Que doit contenir le rapport de synthèse du RC ?
Quelles problématiques ont été identifiées par la CSSF ?
- Rôles et responsabilités du RR
Quels sont les rôles et responsabilités du RR décrits au sein du Règlement CSSF n°12-02 tel que modifié ?
Quels sont les rôles et responsabilités du RR décrits au sein des Orientations EBA/GL/2022/05 ?
- Rôles et responsabilités de la Direction
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction de surveillance (Conseil d'Administration/Gérance) ?
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction exécutive (Direction autorisée) ?

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

Objectifs

- Se défendre contre les escroqueries
- Découvrir le Vishing, Smishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster Diving

- Obtenir des conseils de prévention
- Savoir comment agir lorsque l'on est victime d'escroquerie

Programme

- Focus sur les notions de :
 - Phishing , Vishing, Smishing ;
 - Ingénierie sociale.
 - Wardialing ;
 - Voip ;
 - Spoofing & Dumpster diving.
- Quelles-sont les escroqueries les plus courantes ? (cas pratiques)
 - Faux appels ;
 - Appels téléphoniques de choc ;
 - Fraude d'investissement ;
 - Fraude au président ;
 - ...
- Conseils préventifs
- Conseils supplémentaires à appliquer lorsque vous recevez :
 - Une communication relative à un gain ;
 - Une communication relative à des investissements ;
 - Des appels de numéros de téléphone inconnus (prévention du Vishing).
- Comment prévenir les escroqueries en entreprise ?
- Que faire si l'on est victime d'escroquerie ?

Formation dédiée au secteur financier (CSSF)

Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Identifier les techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Mettre en œuvre des mesures de prévention et de détection adaptées

- Analyser les zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme

Programme

- Introduction
 - En quoi le risque FT est-il différent du risque de terrorisme et du risque de BC ?
 - Pourquoi le FT est-il plus difficile à détecter que le BC ?
- Les techniques émergentes de BC/FT :
 - Le Hawala
 - Le Dark Web
 - Les crypto-actifs : Mixing (tumbling) et l'anonymisation
 - Les escroqueries : Phishing & Ransomware
 - Les organisations à but non lucratif
 - Le crowdfunding
 - Les cartes prépayées
- Lutter efficacement contre les techniques émergentes de BC/FT :
 - L'organisation interne et la sensibilisation des employés
 - Les mesures KYC à mettre en place
 - Le Name screening
- Identifier les pays à risque en matière de terrorisme :
 - Qu'est-ce que l'Index du Terrorisme Global (GTI –) ?
 - Quels sont les mécanismes d'identification des juridictions vulnérables ?



Quiz avec solutions détaillées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances légales et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Programme

- Des questions abordant l'ensemble des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Des solutions détaillées sont proposées dès que le questionnaire est terminé

Méthode

- Quiz avec solutions détaillées

	E-Learning
	N/A
	30' à 1h30
	FR/EN
	85€
	Certificat

Questionnaire composé de 30 à 60 questions (au choix) réparties de la manière suivante :

- 10 à 20 questions sur les principes du blanchiment et les risques fiscaux
- 10 à 20 questions sur les mesures de vigilance et l'approche fondée sur les risques
- 10 à 20 questions sur l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités



Nos formations en E-Learning dédiées aux Experts Comptables (OEC)

Formations sur la LBC/FT

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
L'essentiel de la loi anti blanchiment et des nouveautés légales				
• L'essentiel des obligations de vigilance (Identification, vérification d'identité et analyse de risques) • Les bases de l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales	1h30	85€	FR/EN	P 16 OEC-01
Formation approfondie sur la loi anti blanchiment et les nouveautés légales				
• Les exigences de la loi en terme de vigilance et d'organisation interne adéquate • La coopération avec les autorités & les sanctions administratives et pénales • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales	3h00	85€	FR/EN	P 16 OEC-02
Exigences de l'OEC en matière de vigilance à l'égard de la clientèle et d'approche fondée sur les risques				
• Précisions du guide pratique OEC de 2022 et de la norme professionnelle OEC • L'appétit aux risques de BC/FT et l'analyse globale des risques • La vigilance à l'égard de la clientèle (Identification, vérification d'identité et analyse de risques)	1h30	85€	FR	P 17 OEC-03
Exigences de l'OEC en matière d'organisation interne adéquate et de coopération avec les autorités				
• Précisions du guide pratique OEC de 2022 et de la norme professionnelle OEC • L'organisation interne adéquate & le filtrage des noms • La vigilance constante des transactions et des relations d'affaires (KYC & KYT) • La coopération avec les autorités, les pénalités et les moyens de recours	1h30	85€	FR	P 17 OEC-04
Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon				
• Les Indicateurs minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004 • Les indicateurs généraux et fiscaux de la CRF susceptibles de révéler un cas de blanchiment • Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques	1h00	85€	FR/EN	P 18 OEC-05
Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes & tentatives de dissimulation de la propriété				
• Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale • Propriété directe & indirecte (procédure en cascade) • Cas d'exemption d'identification et de vérification de l'UBO • Indicateurs du GAFI permettant de détecter la dissimulation potentielle d'informations sur les UBO	1h00	85€	FR/EN	P 18 OEC-06
Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités				
• Les sanctions financières et les mesures restrictives en matière financière • Le gel des fonds et des ressources économiques • La coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT	1h00	85€	FR/EN	P 19 OEC-07
Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement				
• Les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance » • L'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR) • Les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)	1h00	85€	FR/EN	P 19 OEC-08
Lutte contre le financement de la prolifération (FP) des armes de destruction massive				
• Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au FP • Identification et évaluation des risques liés au FP (menaces et vulnérabilité) • Mesures d'atténuation des risques liés au financement de la prolifération	1h00	85€	FR/EN	P 20 OEC-09
Missions du RC, du RR et de la Direction				
• La nomination du RC et du RR • Les rôles et responsabilités du RC, du RR et de la Direction • L'organisation des missions du RC (planification, exécution des contrôles et reporting)	1h00	85€	FR/EN	P 21 OEC-10
Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme				
• Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale • Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. • Comment prévenir les escroqueries? • Que faire si l'on est victime d'escroquerie?	1h00	85€	FR/EN	P 22 OEC-11
Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées				
• Techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme • Mesures de prévention et de détection adaptées • Zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme	1h30	85€	FR/EN	P 22 OEC-12
Mettre à jour ses connaissances en matière de LBC/FT grâce à des quiz avec solutions détaillées				
• Questions abordant l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT • Solutions détaillées permettant de mettre à jour ses connaissances	30' à 1h30	85€	FR/EN	P 23 OEC-QA



Nos formations en E-Learning dédiées aux Experts Comptables (OEC)

Formations sur d'autres thématiques (hors LBC/FT)

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
Comprendre et appliquer le RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Comment appliquer le RGPD au sein de son organisation et prouver sa conformité (accountability) Les obligations d'information et les droits des personnes concernées Comment agir en cas de violation des données 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-01
Aspects pratiques à mettre en place afin de se conformer au RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Éléments à mettre en place afin de se conformer au RGPD Contrôles concrets qui permettent d'assurer la conformité de l'organisation au RGPD Obligations relatives aux droits des personnes, à la licéité des traitements et aux notifications 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-02
Gérer les risques liés aux TIC et à la sécurité				
<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance, stratégie & recours à des fournisseurs tiers Cadre de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité Identification des fonctions / processus / actifs informationnels Gestion de la continuité des activités & communication en situation de crise 	1h30	85€	FR/eN	P 46 A-03
Déetecter les abus de marchés et se conformer au Règlement (UE) n°596/2014				
<ul style="list-style-type: none"> Principaux types d'abus (Front-running, Activité trompeuse sur un titre, Abus de position dominante) Publication d'information privilégiée et obligations prescrites par le Règlement (UE) n°596/2014 Déclarations de transactions et d'ordres suspects (STORs) Cas pratique, sanctions et jugement 	1h00	85€	FR/EN	P 46 A-04
Prévention des escroqueries				
<ul style="list-style-type: none"> Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. Comment prévenir les escroqueries? Que faire si l'on est victime d'escroquerie? 	1h00	85€	FR/EN	P 47 A-05
Lutter contre la corruption et signaler les comportements suspects (lanceur d'alertes)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de corruption les plus courantes (économique, politique, judiciaire, policière ...) Cadre légal et réglementaire (en Europe, au Royaume-Uni & aux États-Unis) Prévention de la corruption en entreprise (piliers, code de conduite & gift policy) Détection et signalement de la corruption (principe du lanceur d'alertes & protection) 	1h00	85€	FR/EN	P48 A-06
Prévenir le harcèlement moral en entreprise (cas pratiques)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de harcèlement moral et les facteurs contributifs Prévention du harcèlement moral au sein de l'entreprise Cas pratiques de harcèlement moral en entreprise 	1h00	85€	FR/EN	P49 A-07
MiFID II: Principes de base de la réglementation européenne des marchés financiers				
<ul style="list-style-type: none"> Types d'entreprises et de structures de marché concernés par MiFID II Catégorisation des clients, exigences en matière d'adéquation et de convenance des produits. Obligations de transparence pré- et post-négociation Obligations de reporting des transactions 	1h00	85€	EN	P50 A-08
Whistleblowing : Comprendre, Protéger, Agir				
<ul style="list-style-type: none"> Cadre juridique européen (Directive 2019/1937) et national Faits à signaler, protection et confidentialité Comment déclencher, rédiger et traiter un signalement 	1h30	85€	FR	P51 A-09
Formation sur-mesure dédiée à votre organisation	-	-	-	P52 D-01



L'essentiel de la LBC/FT

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Maîtriser les aspects fondamentaux de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Analyse de risques & niveaux de vigilance appliqués
- Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Détection des opérations suspectes
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

	E-Learning
	N/A
	1h30
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée aux Experts Comptables (OEC)

Formation approfondie sur la loi anti-blançhiment et les nouveautés légales

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en matière de LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT
- Maîtriser les aspects réglementaires de la LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Infractions primaires
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Approche fondée sur les risques Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Entrée en relation d'affaires
- Devoir de vigilance constante
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Rôles de la CRF
- Détection des opérations suspectes
- Sanctions administratives
- Sanctions pénales
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales liées au blanchiment de capitaux
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire



Exigences de l'OEC en matière de vigilance à l'égard de la clientèle et d'approche fondée sur les risques

Audience

- Experts Comptables supervisés par l'OEC

Méthode

- E-Learning avec quiz

	E-Learning
	N/A
	1h30
	FR
	85€
	Certificat

Objectifs

- Respecter les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- Découvrir les exigences en terme d'analyse de risques globale

- Se conformer à l'approche fondée sur les risques lors de la vérification d'identité de la clientèle

Programme

- Les précisions du guide pratique OEC de 2022 et de la norme professionnelle OEC concernant les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- La définition de l'appétit aux risques de BC/FT (Risk Appetite)
- L'analyse globale des risques de BC/FT et l'article 2-2 de la loi coordonnée du 12 novembre 2004
- L'identification de la clientèle, des mandataires et des bénéficiaires effectifs

- L'approche fondée sur les risques et l'analyse de risque propre à chaque client
- La vérification d'identité de la clientèle, des mandataires et des bénéficiaires effectifs
- L'entrée en relation d'affaires

Formation dédiée aux Experts Comptables (OEC)

Exigences de l'OEC en matière d'organisation interne adéquate et de coopération avec les autorités

Audience

- Experts Comptables supervisés par l'OEC

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Se conformer aux obligations d'organisation interne adéquate en matière de LBC/FT

- Respecter les obligations de coopération avec les autorités

Programme

- Les précisions du guide pratique OEC de 2022 et de la norme professionnelle OEC concernant les obligations d'organisation interne adéquate
- Les obligations d'organisation interne adéquate
- La vigilance constante des transactions et des relations d'affaires (KYC & KYT)
- Le filtrage des noms
- Les obligations de coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT

- Les rôles et responsabilités attribuées au RC et au RR
- La mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation à la LBC/FT
- La formalisation et la mise à jour de la procédure LBC/FT
- Les pénalités applicables et les moyens de recours



Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz
- Étude de cas pratiques

Objectifs

- Se sensibiliser aux activités et transactions suspectes au travers de cas pratiques

- Répondre aux attentes des autorités en matière de coopération

Programme

- Coopération avec les autorités compétentes
- Indicateurs de risque potentiellement moins et plus élevé (minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004)
- Liste de la CRF d'indicateurs généraux et fiscaux susceptibles de révéler un éventuel cas de blanchiment de capitaux
- Précisions apportées par la Circulaire CSSF 17/650 telle que modifiée par la Circulaire CSSF 20/744.
- Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques

- Indicateurs propres au secteur de l'investissement
- Fraude aux virements
- Fraude au président
- Procédure pénale en cas de violation des obligations professionnelles

Formation dédiée aux Experts Comptables (OEC)

Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes et détection des tentatives de dissimulation de la propriété effective

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Identifier les bénéficiaires effectifs ultimes (BEU/UBO)
- Vérifier l'identité des UBO de ses clients

- Comprendre la procédure en cascade
- Détecter les tentatives de dissimulation d'informations sur les UBO

Programme

- Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale
- Propriété directe & indirecte (procédure en cascade)
- Notion de contrôle effectif
- Personne physique occupant le poste de cadre supérieur
- Informations à collecter pour vérifier l'identité de l'UBO

- Procédure applicable en cas de risque faible
- Cas d'exemption d'identification et de vérification de l'UBO
- Indicateurs du GAFI permettant de détecter la dissimulation potentielle d'informations sur les UBO
 - Indicateurs relatifs aux clients
 - Indicateurs relatifs aux transactions

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat



Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer aux sanctions financières et aux mesures restrictives en matière financière
- Approfondir ses connaissances sur le gel des fonds et des ressources économiques

Programme

- Les obligations de coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT
 - Coopération avec la CSSF
 - Coopération avec la CRF
- La surveillance et les sanctions
 - Surveillance des professionnels
 - Pouvoirs de surveillance des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation
 - Sanctions prononcées
 - Sanctions pénales applicables
- Les sanctions financières et mesures restrictives
 - Cadre légal applicable
 - Autorités compétentes
 - Obligations du professionnel
 - Contournement des sanctions financières
- Le gel des fonds et des ressources économiques
 - Compte gelé ou personne désignée
 - Notions de propriété, de possession et de contrôle
 - Zoom sur les personnes morales
- Les désignations de l'ONU

Méthode

- E-Learning avec quiz

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée aux Experts Comptables (OEC)

Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Comprendre les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
- Découvrir les différents types d'acteurs terroristes

Méthode

- E-Learning avec quiz

Programme

- Le terrorisme et le financement du terrorisme:
 - Définitions, phases et infractions primaires
- Les lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
 - Gouvernance & coordination nationale
 - Méthodologies d'évaluation du risque
 - Évaluation des risques transfrontaliers & sectoriels
 - Organisations à but non lucratif (OBNL)
 - Suivi et mise à jour
- Classification des différents types d'acteurs terroristes
 - Zoom sur les acteurs terroristes isolés
 - Types d'acteurs terroristes évalués dans l'évaluation verticale des risques
- Évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
 - Menaces liées aux Combattants Terroristes Etrangers, acteurs isolés et petites cellules terroristes
 - Menaces liées aux organisations internationales et autres acteurs terroristes
- Secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)
 - Vulnérabilités transversales
 - Vulnérabilités sectorielles
 - Facteurs d'atténuation des risques
 - Risque résiduel par secteur

OEC-08

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat



Lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Se conformer à la réglementation applicable en matière de lutte contre la prolifération et son financement
- Identifier et évaluer les risques liés au financement de la prolifération (menaces et vulnérabilité)

- Comprendre les lignes directrices du GAFI sur le financement de la prolifération
- Mettre en place des mesures d'atténuation des risques liés au financement de la prolifération

Programme

- La prolifération des armes de destruction massive et son financement
 - Qu'est-ce que la prolifération et le financement de la prolifération ?
 - Quelles sont les différentes formes de financement de la prolifération ?
- La réglementation applicable en matière de prolifération et de financement de la prolifération
 - Pourquoi établir des réglementations en matière de prolifération et de financement de la prolifération ?
 - Quels sont les Règlements européens à considérer en matière de lutte contre la prolifération et contre son financement ?
 - Que contient le Règlement UE 2018/1542 tel que modifié ?
 - Comment la prolifération a été introduite dans les textes luxembourgeois ?
 - Comment les mesures restrictives en matière financière permettent de lutter contre la prolifération au Luxembourg ?
- Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels sont les objectifs de ces lignes directrices ?
 - Qu'est-ce que les entités du secteur privé doivent mettre en place pour respecter les exigences du GAFI ?
- L'identification et l'évaluation des risques liés au financement de la prolifération
 - Comment formaliser son analyse des risques liés au financement de la prolifération ?
 - Quels sont les concepts clés à considérer dans son évaluation des risques ?
 - Quelles sont les étapes clés de l'évaluation des risques ?
- Les menaces liées au Financement de la Prolifération
 - Comment identifier les menaces liées aux risques de Financement de la Prolifération ?
 - Quelles sont les sources d'informations à considérer ?
 - Quels sont les indicateurs pertinents pour identifier les menaces de FP (liés au profil du client, aux comptes et transactions, au secteur maritime et aux financements commerciaux) ?
- Les vulnérabilités pouvant mener au Financement de la Prolifération (FP)
 - Quelles sont les vulnérabilités structurelles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités sectorielles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités liées aux produits, services, clients et transactions ?
- L'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels éléments fondamentaux doivent être mises en place à l'échelle nationale pour mitiger les risques ?
 - Quelles mesures doivent être mises en place par les entités du secteur privé ?
 - Quelles mesures de vigilance renforcée peuvent être mises en place ?
- Cas concrets

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Missions du RC, du RR et de la Direction

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Nommer de manière adéquate un RC et un RR
- Attribuer les rôles et responsabilités au RC, au RR et à la Direction

Programme

- Nomination du RC et du RR
 - Nomination du RC
 - Qui nommer en tant que RC ?
 - De quelles compétences le RC doit disposer ?
 - Le RC peut-il exercer d'autres fonctions ?
 - Le RC peut-il déléguer ses tâches ?
 - Nomination du RR
 - Qui nommer en tant que RR ?
 - De quelles compétences le RR doit disposer ?
 - Le RR peut-il exercer d'autres fonctions ?
- Organisation des missions du RC
 - Comment le RC doit-il organiser ses contrôles ?
 - Planification des contrôles du RC
 - Comment élaborer une analyse des risques globale?
 - Que doit contenir le plan du RC ?
 - Responsabilités et contrôles du RC
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux politiques et procédures LBC/FT ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux contrôles effectués par la première ligne de défense ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives à l'acceptation des clients à haut risque ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives à la coopération avec les autorités ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux formations ?
 - Reporting régulier du RC
 - Que doivent contenir les rapports réguliers du RC ?
 - À quelle fréquences le RC doit-il communiquer ?
 - Reporting annuel du RC
 - Que doit contenir le rapport de synthèse du RC ?
 - Rôles et responsabilités du RR
 - Quels sont les rôles et responsabilités du RR?
 - Rôles et responsabilités de la Direction
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction de surveillance (Conseil d'Administration/Gérance) ?
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction exécutive (Direction autorisée) ?

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat



Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

Objectifs

- Se défendre contre les escroqueries
- Découvrir le Vishing, Smishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster Diving

- Obtenir des conseils de prévention
- Savoir comment agir lorsque l'on est victime d'escroquerie

Programme

- Focus sur les notions de :
 - Phishing , Vishing, Smishing ;
 - Ingénierie sociale.
 - Wardialing ;
 - Voip ;
 - Spoofing & Dumpster diving.
- Quelles-sont les escroqueries les plus courantes ? (cas pratiques)
 - Faux appels ;
 - Appels téléphoniques de choc ;
 - Fraude d'investissement ;
 - Fraude au président ;
 - ...
- Conseils préventifs
- Conseils supplémentaires à appliquer lorsque vous recevez :
 - Une communication relative à un gain ;
 - Une communication relative à des investissements ;
 - Des appels de numéros de téléphone inconnus (prévention du Vishing).
- Comment prévenir les escroqueries en entreprise ?
- Que faire si l'on est victime d'escroquerie ?

Formation dédiée aux Experts Comptables (OEC)

Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Identifier les techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Mettre en œuvre des mesures de prévention et de détection adaptées

- Analyser les zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme

Programme

- Introduction
 - En quoi le risque FT est-il différent du risque de terrorisme et du risque de BC ?
 - Pourquoi le FT est-il plus difficile à détecter que le BC ?
- Les techniques émergentes de BC/FT :
 - Le Hawala
 - Le Dark Web
 - Les crypto-actifs : Mixing (tumbling) et l'anonymisation
 - Les escroqueries : Phishing & Ransomware
 - Les organisations à but non lucratif
 - Le crowdfunding
 - Les cartes prépayées
- Lutter efficacement contre les techniques émergentes de BC/FT :
 - L'organisation interne et la sensibilisation des employés
 - Les mesures KYC à mettre en place
 - Le Name screening
- Identifier les pays à risque en matière de terrorisme :
 - Qu'est-ce que l'Index du Terrorisme Global (GTI –) ?
 - Quels sont les mécanismes d'identification des juridictions vulnérables ?



Quiz avec solutions détaillées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances légales et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Programme

- Des questions abordant l'ensemble des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Des solutions détaillées sont proposées dès que le questionnaire est terminé

Méthode

- Quiz avec solutions détaillées

 E-Learning

 N/A

 30' à 1h30

 FR/EN

 85€

 Certificat

Questionnaire composé de 30 à 60 questions (au choix) réparties de la manière suivante :

- 10 à 20 questions sur les principes du blanchiment et les risques fiscaux
- 10 à 20 questions sur les mesures de vigilance et l'approche fondée sur les risques
- 10 à 20 questions sur l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités

Nos formations en E-Learning dédiées au Secteur Comptable (supervisé par l'AED)

Formations sur la LBC/FT

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
L'essentiel de la loi anti blanchiment et des nouveautés légales				
<ul style="list-style-type: none"> • L'essentiel des obligations de vigilance (Identification, vérification d'identité et analyse de risques) • Les bases de l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales 	1h30	85€	FR/EN	P 26 AED-01
Formation approfondie sur la loi anti blanchiment et les nouveautés légales				
<ul style="list-style-type: none"> • Les exigences de la loi en terme de vigilance et d'organisation interne adéquate • La coopération avec les autorités & les sanctions administratives et pénales • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales 	3h00	85€	FR/EN	P 26 AED-02
Exigences de l'AED en matière de lutte contre le blanchiment (secteur comptable)				
<ul style="list-style-type: none"> • Les Circulaires AED n°792 (01/2019) & n°792bis (10/2020) relatives à l'identification du client • Les Circulaires AED relatives aux déclarations publiques du GAFI • La vigilance à l'égard de la clientèle • L'organisation interne adéquate • La coopération avec les autorités compétentes • Les spécificités applicables aux professions comptables issues du guide pratique de l'AED 	2h00	85€	FR	P 27 AED-03
Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon				
<ul style="list-style-type: none"> • Les Indicateurs minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004 • Les indicateurs généraux et fiscaux de la CRF susceptibles de révéler un cas de blanchiment • Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques 	1h00	85€	FR/EN	P 27 AED-04
Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes & tentatives de dissimulation de la propriété				
<ul style="list-style-type: none"> • Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale • Propriété directe & indirecte (procédure en cascade) • Cas d'exemption d'identification et de vérification de l'UBO • Indicateurs du GAFI permettant de détecter la dissimulation potentielle d'informations sur les UBO 	1h00	85€	FR/EN	P 28 AED-05
Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement				
<ul style="list-style-type: none"> • Les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance » • L'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR) • Les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR) 	1h00	85€	FR/EN	P 28 AED-06
Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités				
<ul style="list-style-type: none"> • Les sanctions financières et les mesures restrictives en matière financière • Le gel des fonds et des ressources économiques • La coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT 	1h00	85€	FR/EN	P 29 AED-07
Lutte contre le financement de la prolifération (FP) des armes de destruction massive				
<ul style="list-style-type: none"> • Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au FP • Identification et évaluation des risques liés au FP (menaces et vulnérabilité) • Mesures d'atténuation des risques liés au financement de la prolifération 	1h00	85€	FR/EN	P 30 AED-08
Missions du RC, du RR et de la Direction				
<ul style="list-style-type: none"> • La nomination du RC et du RR • Les rôles et responsabilités du RC, du RR et de la Direction • L'organisation des missions du RC (planification, exécution des contrôles et reporting) 	1h00	85€	FR/EN	P 31 AED-09
Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme				
<ul style="list-style-type: none"> • Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale • Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. • Comment prévenir les escroqueries? • Que faire si l'on est victime d'escroquerie? 	1h00	85€	FR/EN	P 32 AED-10
Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées				
<ul style="list-style-type: none"> • Techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme • Mesures de prévention et de détection adaptées • Zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme 	1h30	85€	FR/EN	P 32 AED-11
Mettre à jour ses connaissances en matière de LBC/FT grâce à des quiz avec solutions détaillées				
<ul style="list-style-type: none"> • Questions abordant l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT • Solutions détaillées permettant de mettre à jour ses connaissances 	30' à 1h30	85€	FR/EN	P 33 AED-QA



Nos formations en E-Learning dédiées au Secteur Comptable (supervisé par l'AED)

Formations sur d'autres thématiques (hors LBC/FT)

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
Comprendre et appliquer le RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Comment appliquer le RGPD au sein de son organisation et prouver sa conformité (accountability) Les obligations d'information et les droits des personnes concernées Comment agir en cas de violation des données 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-01
Aspects pratiques à mettre en place afin de se conformer au RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Éléments à mettre en place afin de se conformer au RGPD Contrôles concrets qui permettent d'assurer la conformité de l'organisation au RGPD Obligations relatives aux droits des personnes, à la licéité des traitements et aux notifications 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-02
Gérer les risques liés aux TIC et à la sécurité				
<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance, stratégie & recours à des fournisseurs tiers Cadre de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité Identification des fonctions / processus / actifs informationnels Gestion de la continuité des activités & communication en situation de crise 	1h30	85€	FR/eN	P 46 A-03
Déetecter les abus de marchés et se conformer au Règlement (UE) n°596/2014				
<ul style="list-style-type: none"> Principaux types d'abus (Front-running, Activité trompeuse sur un titre, Abus de position dominante) Publication d'information privilégiée et obligations prescrites par le Règlement (UE) n°596/2014 Déclarations de transactions et d'ordres suspects (STORs) Cas pratique, sanctions et jugement 	1h00	85€	FR/EN	P 46 A-04
Prévention des escroqueries				
<ul style="list-style-type: none"> Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. Comment prévenir les escroqueries? Que faire si l'on est victime d'escroquerie? 	1h00	85€	FR/EN	P 47 A-05
Lutter contre la corruption et signaler les comportements suspects (lanceur d'alertes)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de corruption les plus courantes (économique, politique, judiciaire, policière ...) Cadre légal et réglementaire (en Europe, au Royaume-Uni & aux États-Unis) Prévention de la corruption en entreprise (piliers, code de conduite & gift policy) Détection et signalement de la corruption (principe du lanceur d'alertes & protection) 	1h00	85€	FR/EN	P 48 A-06
Prévenir le harcèlement moral en entreprise (cas pratiques)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de harcèlement moral et les facteurs contributifs Prévention du harcèlement moral au sein de l'entreprise Cas pratiques de harcèlement moral en entreprise 	1h00	85€	FR/EN	P 49 A-07
MiFID II: Principes de base de la réglementation européenne des marchés financiers				
<ul style="list-style-type: none"> Types d'entreprises et de structures de marché concernés par MiFID II Catégorisation des clients, exigences en matière d'adéquation et de convenance des produits. Obligations de transparence pré- et post-négociation Obligations de reporting des transactions 	1h00	85€	EN	P50 A-08
Whistleblowing : Comprendre, Protéger, Agir				
<ul style="list-style-type: none"> Cadre juridique européen (Directive 2019/1937) et national Faits à signaler, protection et confidentialité Comment déclencher, rédiger et traiter un signalement 	1h30	85€	FR	P51 A-09
Formation sur-mesure dédiée à votre organisation	-	-	-	P52 D-01



L'essentiel de la LBC/FT

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Maîtriser les aspects fondamentaux de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Analyse de risques & niveaux de vigilance appliqués
- Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Détection des opérations suspectes
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

	E-Learning
	N/A
	1h30
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur comptable (AED)

Formation approfondie sur la loi anti-blançhiment et les nouveautés légales

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en matière de LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT
- Maîtriser les aspects réglementaires de la LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Infractions primaires
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Approche fondée sur les risques Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Entrée en relation d'affaires
- Devoir de vigilance constante
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Rôles de la CRF
- Détection des opérations suspectes
- Sanctions administratives
- Sanctions pénales
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales liées au blanchiment de capitaux
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire



Exigences de l'AED en matière de lutte contre le blanchiment (secteur comptable)

Audience

- Professions comptables supervisées par l'AED

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Maitriser les aspects réglementaires de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

- Respecter les exigences LBC/FT reprises dans les circulaires AED et le guide pratique de l'AED

Programme

- Circulaires AED n°792 (01/2019) & n°792bis (10/2020) relatives à l'identification du client
- Circulaires AED relatives aux déclarations publiques du GAFI
- Vigilance à l'égard de la clientèle
- Organisation interne adéquate
- Politiques & procédures à mettre en place
- Nomination d'un responsable
- Formation du personnel
- Analyse de risques

- Coopération avec les autorités compétentes
- Questionnaire anti-blanchiment de l'AED
- Sanctions de l'AED et moyens de recours
- Spécificités applicables aux professions comptables
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

Formation dédiée au secteur comptable (AED)

Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz
- Étude de cas pratiques

Objectifs

- Se sensibiliser aux activités et transactions suspectes au travers de cas pratiques

- Répondre aux attentes des autorités en matière de coopération

Programme

- Coopération avec les autorités compétentes
- Indicateurs de risque potentiellement moins et plus élevé (minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004)
- Liste de la CRF d'indicateurs généraux et fiscaux susceptibles de révéler un éventuel cas de blanchiment de capitaux
- Précisions apportées par la Circulaire CSSF 17/650 telle que modifiée par la Circulaire CSSF 20/744.
- Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques

- Indicateurs propres au secteur de l'investissement
- Fraude aux virements
- Fraude au président
- Procédure pénale en cas de violation des obligations professionnelles

AED-04

E-Learning

N/A

1h00

FR/EN

85€

Certificat

	E-Learning
	N/A
	2h00
	FR
	85€
	Certificat



Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes et détection des tentatives de dissimulation de la propriété effective

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Identifier les bénéficiaires effectifs ultimes (BEU/UBO)
- Vérifier l'identité des UBO de ses clients

Programme

- Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale
- Propriété directe & indirecte (procédure en cascade)
- Notion de contrôle effectif
- Personne physique occupant le poste de cadre supérieur
- Informations à collecter pour vérifier l'identité de l'UBO

Méthode

- E-Learning avec quiz

- Comprendre la procédure en cascade
- Déetecter les tentatives de dissimulation d'informations sur les UBO

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur comptable (AED)

Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Comprendre les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
- Découvrir les différents types d'acteurs terroristes

Méthode

- E-Learning avec quiz

- Se familiariser avec l'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
- En savoir plus sur les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)

Programme

- Le terrorisme et le financement du terrorisme:
 - Définitions, phases et infractions primaires
- Les lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
 - Gouvernance & coordination nationale
 - Méthodologies d'évaluation du risque
 - Évaluation des risques transfrontaliers & sectoriels
 - Organisations à but non lucratif (OBNL)
 - Suivi et mise à jour
- Classification des différents types d'acteurs terroristes
 - Zoom sur les acteurs terroristes isolés
 - Types d'acteurs terroristes évalués dans l'évaluation verticale des risques
- Évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
 - Menaces liées aux Combattants Terroristes Etrangers, acteurs isolés et petites cellules terroristes
 - Menaces liées aux organisations internationales et autres acteurs terroristes
- Secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)
 - Vulnérabilités transversales
 - Vulnérabilités sectorielles
 - Facteurs d'atténuation des risques
 - Risque résiduel par secteur



Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer aux sanctions financières et aux mesures restrictives en matière financière
- Approfondir ses connaissances sur le gel des fonds et des ressources économiques

Programme

- Les obligations de coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT
 - Coopération avec la CSSF
 - Coopération avec la CRF
- La surveillance et les sanctions
 - Surveillance des professionnels
 - Pouvoirs de surveillance des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation
 - Sanctions prononcées
 - Sanctions pénales applicables
- Les sanctions financières et mesures restrictives
 - Cadre légal applicable
 - Autorités compétentes
 - Obligations du professionnel
 - Contournement des sanctions financières
- Le gel des fonds et des ressources économiques
 - Compte gelé ou personne désignée
 - Notions de propriété, de possession et de contrôle
 - Zoom sur les personnes morales
- Les désignations de l'ONU

Méthode

- E-Learning avec quiz

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer à la réglementation applicable en matière de lutte contre la prolifération et son financement
- Identifier et évaluer les risques liés au financement de la prolifération (menaces et vulnérabilité)

Programme

- La prolifération des armes de destruction massive et son financement
 - Qu'est-ce que la prolifération et le financement de la prolifération ?
 - Quelles sont les différentes formes de financement de la prolifération ?
- La réglementation applicable en matière de prolifération et de financement de la prolifération
 - Pourquoi établir des réglementations en matière de prolifération et de financement de la prolifération ?
 - Quels sont les Règlements européens à considérer en matière de lutte contre la prolifération et contre son financement ?
 - Que contient le Règlement UE 2018/1542 tel que modifié ?
 - Comment la prolifération a été introduite dans les textes luxembourgeois ?
 - Comment les mesures restrictives en matière financière permettent de lutter contre la prolifération au Luxembourg ?
- Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels sont les objectifs de ces lignes directrices ?
 - Qu'est-ce que les entités du secteur privé doivent mettre en place pour respecter les exigences du GAFI ?
- L'identification et l'évaluation des risques liés au financement de la prolifération
 - Comment formaliser son analyse des risques liés au financement de la prolifération ?
 - Quels sont les concepts clés à considérer dans son évaluation des risques ?
 - Quelles sont les étapes clés de l'évaluation des risques ?
- Les menaces liées au Financement de la Prolifération
 - Comment identifier les menaces liées aux risques de Financement de la Prolifération ?
 - Quelles sont les sources d'informations à considérer ?
 - Quels sont les indicateurs pertinents pour identifier les menaces de FP (liés au profil du client, aux comptes et transactions, au secteur maritime et aux financements commerciaux) ?
- Les vulnérabilités pouvant mener au Financement de la Prolifération (FP)
 - Quelles sont les vulnérabilités structurelles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités sectorielles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités liées aux produits, services, clients et transactions ?
- L'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels éléments fondamentaux doivent être mises en place à l'échelle nationale pour mitiger les risques ?
 - Quelles mesures doivent être mises en place par les entités du secteur privé ?
 - Quelles mesures de vigilance renforcée peuvent être mises en place ?
- Cas concrets

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Missions du RC, du RR et de la Direction

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Nommer de manière adéquate un RC et un RR
- Attribuer les rôles et responsabilités au RC, au RR et à la Direction

Programme

- Nomination du RC et du RR
 - Nomination du RC
 - Qui nommer en tant que RC ?
 - De quelles compétences le RC doit disposer ?
 - Le RC peut-il exercer d'autres fonctions ?
 - Le RC peut-il déléguer ses tâches ?
 - Nomination du RR
 - Qui nommer en tant que RR ?
 - De quelles compétences le RR doit disposer ?
 - Le RR peut-il exercer d'autres fonctions ?
- Organisation des missions du RC
 - Comment le RC doit-il organiser ses contrôles ?
 - Planification des contrôles du RC
 - Comment élaborer une analyse des risques globale?
 - Que doit contenir le plan du RC ?
 - Responsabilités et contrôles du RC
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux politiques et procédures LBC/FT ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux contrôles effectués par la première ligne de défense ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives à l'acceptation des clients à haut risque ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives à la coopération avec les autorités ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux formations ?
 - Reporting régulier du RC
 - Que doivent contenir les rapports réguliers du RC ?
 - À quelle fréquences le RC doit-il communiquer ?
 - Reporting annuel du RC
 - Que doit contenir le rapport de synthèse du RC ?
 - Rôles et responsabilités du RR
 - Quels sont les rôles et responsabilités du RR?
 - Rôles et responsabilités de la Direction
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction de surveillance (Conseil d'Administration/Gérance) ?
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction exécutive (Direction autorisée) ?

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

Objectifs

- Se défendre contre les escroqueries
- Découvrir le Vishing, Smishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster Diving

- Obtenir des conseils de prévention
- Savoir comment agir lorsque l'on est victime d'escroquerie

Programme

- Focus sur les notions de :
 - Phishing , Vishing, Smishing ;
 - Ingénierie sociale.
 - Wardialing ;
 - Voip ;
 - Spoofing & Dumpster diving.
- Quelles-sont les escroqueries les plus courantes ? (cas pratiques)
 - Faux appels ;
 - Appels téléphoniques de choc ;
 - Fraude d'investissement ;
 - Fraude au président ;
 - ...
- Conseils préventifs
- Conseils supplémentaires à appliquer lorsque vous recevez :
 - Une communication relative à un gain ;
 - Une communication relative à des investissements ;
 - Des appels de numéros de téléphone inconnus (prévention du Vishing).
- Comment prévenir les escroqueries en entreprise ?
- Que faire si l'on est victime d'escroquerie ?

Formation dédiée au secteur comptable (AED)

Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Identifier les techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Mettre en œuvre des mesures de prévention et de détection adaptées

- Analyser les zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme

Programme

- Introduction
 - En quoi le risque FT est-il différent du risque de terrorisme et du risque de BC ?
 - Pourquoi le FT est-il plus difficile à détecter que le BC ?
- Les techniques émergentes de BC/FT :
 - Le Hawala
 - Le Dark Web
 - Les crypto-actifs : Mixing (tumbling) et l'anonymisation
 - Les escroqueries : Phishing & Ransomware
 - Les organisations à but non lucratif
 - Le crowdfunding
 - Les cartes prépayées
- Lutter efficacement contre les techniques émergentes de BC/FT :
 - L'organisation interne et la sensibilisation des employés
 - Les mesures KYC à mettre en place
 - Le Name screening
- Identifier les pays à risque en matière de terrorisme :
 - Qu'est-ce que l'Index du Terrorisme Global (GTI –) ?
 - Quels sont les mécanismes d'identification des juridictions vulnérables ?



Quiz avec solutions détaillées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances légales et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Programme

- Des questions abordant l'ensemble des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Des solutions détaillées sont proposées dès que le questionnaire est terminé

Méthode

- Quiz avec solutions détaillées

 E-Learning

 N/A

 30' à 1h30

 FR/EN

 85€

 Certificat

Questionnaire composé de 30 à 60 questions (au choix) réparties de la manière suivante :

- 10 à 20 questions sur les principes du blanchiment et les risques fiscaux
- 10 à 20 questions sur les mesures de vigilance et l'approche fondée sur les risques
- 10 à 20 questions sur l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités



Nos formations en E-Learning dédiées au Secteur Immobilier (supervisé par l'AED)

Formations sur la LBC/FT

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
L'essentiel de la loi anti blanchiment et des nouveautés légales • L'essentiel des obligations de vigilance (Identification, vérification d'identité et analyse de risques) • Les bases de l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales	1h30	85€	FR/EN	P 36 IMM-01
Formation approfondie sur la loi anti blanchiment et les nouveautés légales • Les exigences de la loi en terme de vigilance et d'organisation interne adéquate • La coopération avec les autorités & les sanctions administratives et pénales • Les notions de Targeted Financial Sanctions, Prolifération et les infractions primaires fiscales	3h00	85€	FR/EN	P 36 IMM-02
Exigences de l'AED en matière de lutte contre le blanchiment (secteur immobilier) • Les Circulaires AED n°792 (01/2019) & n°792bis (10/2020) relatives à l'identification du client • Les Circulaires AED relatives aux déclarations publiques du GAFI • La vigilance à l'égard de la clientèle • L'organisation interne adéquate • La coopération avec les autorités compétentes • Les spécificités applicables au secteur immobilier issues du guide pratique de l'AED	2h00	85€	FR	P 37 IMM-03
Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon • Les Indicateurs minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004 • Les indicateurs généraux et fiscaux de la CRF susceptibles de révéler un cas de blanchiment • Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques	1h00	85€	FR/EN	P 37 IMM-04
Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes & tentatives de dissimulation de la propriété • Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale • Propriété directe & indirecte (procédure en cascade) • Cas d'exemption d'identification et de vérification de l'UBO • Indicateurs du GAFI permettant de détecter la dissimulation potentielle d'informations sur les UBO	1h00	85€	FR/EN	P 38 IMM-05
Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement • Les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance » • L'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR) • Les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)	1h00	85€	FR/EN	P 38 IMM-06
Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités • Les sanctions financières et les mesures restrictives en matière financière • Le gel des fonds et des ressources économiques • La coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT	1h00	85€	FR/EN	P 39 IMM-07
Lutte contre le financement de la prolifération (FP) des armes de destruction massive • Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au FP • Identification et évaluation des risques liés au FP (menaces et vulnérabilité) • Mesures d'atténuation des risques liés au financement de la prolifération	1h00	85€	FR/EN	P 40 IMM-08
Missions du RC, du RR et de la Direction • La nomination du RC et du RR • Les rôles et responsabilités du RC, du RR et de la Direction • L'organisation des missions du RC (planification, exécution des contrôles et reporting)	1h00	85€	FR/EN	P 41 IMM-09
Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme • Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale • Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. • Comment prévenir les escroqueries? • Que faire si l'on est victime d'escroquerie?	1h00	85€	FR/EN	P 42 IMM-10
Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées • Techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme • Mesures de prévention et de détection adaptées • Zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme	1h30	85€	FR/EN	P 42 IMM-11
Mettre à jour ses connaissances en matière de LBC/FT grâce à des quiz avec solutions détaillées • Questions abordant l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT • Solutions détaillées permettant de mettre à jour ses connaissances	30' à 1h30	85€	FR/EN	P 43 IMM-QA



Nos formations en E-Learning dédiées au Secteur Immobilier (supervisé par l'AED)

Formations sur d'autres thématiques (hors LBC/FT)

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
Comprendre et appliquer le RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Comment appliquer le RGPD au sein de son organisation et prouver sa conformité (accountability) Les obligations d'information et les droits des personnes concernées Comment agir en cas de violation des données 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-01
Aspects pratiques à mettre en place afin de se conformer au RGPD				
<ul style="list-style-type: none"> Éléments à mettre en place afin de se conformer au RGPD Contrôles concrets qui permettent d'assurer la conformité de l'organisation au RGPD Obligations relatives aux droits des personnes, à la licéité des traitements et aux notifications 	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-02
Gérer les risques liés aux TIC et à la sécurité				
<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance, stratégie & recours à des fournisseurs tiers Cadre de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité Identification des fonctions / processus / actifs informationnels Gestion de la continuité des activités & communication en situation de crise 	1h30	85€	FR/eN	P 46 A-03
Déetecter les abus de marchés et se conformer au Règlement (UE) n°596/2014				
<ul style="list-style-type: none"> Principaux types d'abus (Front-running, Activité trompeuse sur un titre, Abus de position dominante) Publication d'information privilégiée et obligations prescrites par le Règlement (UE) n°596/2014 Déclarations de transactions et d'ordres suspects (STORs) Cas pratique, sanctions et jugement 	1h00	85€	FR/EN	P 46 A-04
Prévention des escroqueries				
<ul style="list-style-type: none"> Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. Comment prévenir les escroqueries? Que faire si l'on est victime d'escroquerie? 	1h00	85€	FR/EN	P 47 A-05
Lutter contre la corruption et signaler les comportements suspects (lanceur d'alertes)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de corruption les plus courantes (économique, politique, judiciaire, policière ...) Cadre légal et réglementaire (en Europe, au Royaume-Uni & aux États-Unis) Prévention de la corruption en entreprise (piliers, code de conduite & gift policy) Détection et signalement de la corruption (principe du lanceur d'alertes & protection) 	1h00	85€	FR/EN	P48 A-06
Prévenir le harcèlement moral en entreprise (cas pratiques)				
<ul style="list-style-type: none"> Les formes de harcèlement moral et les facteurs contributifs Prévention du harcèlement moral au sein de l'entreprise Cas pratiques de harcèlement moral en entreprise 	1h00	85€	FR/EN	P49 A-07
MiFID II: Principes de base de la réglementation européenne des marchés financiers				
<ul style="list-style-type: none"> Types d'entreprises et de structures de marché concernés par MiFID II Catégorisation des clients, exigences en matière d'adéquation et de convenance des produits. Obligations de transparence pré- et post-négociation Obligations de reporting des transactions 	1h00	85€	EN	P50 A-08
Whistleblowing : Comprendre, Protéger, Agir				
<ul style="list-style-type: none"> Cadre juridique européen (Directive 2019/1937) et national Faits à signaler, protection et confidentialité Comment déclencher, rédiger et traiter un signalement 	1h30	85€	FR	P51 A-09
Formation sur-mesure dédiée à votre organisation	-	-	-	P52 D-01



L'essentiel de la LBC/FT

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Maîtriser les aspects fondamentaux de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Analyse de risques & niveaux de vigilance appliqués
- Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Détection des opérations suspectes
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

	E-Learning
	N/A
	1h30
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur immobilier (AED)

Formation approfondie sur la loi anti-blançhiment et les nouveautés légales

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en matière de LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT
- Maîtriser les aspects réglementaires de la LBC/FT

Programme

- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Infractions primaires
- Identification des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Approche fondée sur les risques Vérification de l'identité des clients / mandataires / bénéficiaires effectifs
- Entrée en relation d'affaires
- Devoir de vigilance constante
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Rôles de la CRF
- Détection des opérations suspectes
- Sanctions administratives
- Sanctions pénales
- Targeted Financial Sanctions (sanctions financières ciblées)
- Financement de la prolifération
- Infractions primaires fiscales liées au blanchiment de capitaux
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire



Exigences de l'AED en matière de lutte contre le blanchiment (secteur immobilier)

Audience

- Secteur Immobilier (supervisé par l'AED)

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Maîtriser les aspects réglementaires de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

- Acquérir une connaissance approfondie des exigences LBC/FT reprises dans les circulaires AED et le guide pratique de l'AED

Programme

- Circulaires AED n°792 (01/2019) & n°792bis (10/2020) relatives à l'identification du client
- Circulaires AED relatives aux déclarations publiques du GAFI
- Vigilance à l'égard de la clientèle
- Organisation interne adéquate
- Politiques & procédures à mettre en place
- Nomination d'un responsable
- Formation du personnel
- Analyse de risques

- Coopération avec les autorités compétentes
- Questionnaire anti-blanchiment de l'AED
- Sanctions de l'AED et moyens de recours
- Spécificités applicables aux agents & promoteurs immobiliers
- Principales modifications apportées au cadre légal et réglementaire

Formation dédiée au secteur immobilier (AED)

Cas pratiques - Indicateurs généraux et fiscaux pouvant donner lieu à des déclarations de soupçon

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz
- Étude de cas pratiques

Objectifs

- Se sensibiliser aux activités et transactions suspectes au travers de cas pratiques

- Répondre aux attentes des autorités en matière de coopération

Programme

- Coopération avec les autorités compétentes
- Indicateurs de risque potentiellement moins et plus élevé (minimis de la loi modifiée du 12 novembre 2004)
- Liste de la CRF d'indicateurs généraux et fiscaux susceptibles de révéler un éventuel cas de blanchiment de capitaux
- Précisions apportées par la Circulaire CSSF 17/650 telle que modifiée par la Circulaire CSSF 20/744.
- Découverte d'activités & d'opérations suspectes au travers de cas pratiques

- Indicateurs propres au secteur de l'investissement
- Fraude aux virements
- Fraude au président
- Procédure pénale en cas de violation des obligations professionnelles

	E-Learning
	N/A
	2h00
	FR
	85€
	Certificat

Identification des Bénéficiaires Effectifs Ultimes et détection des tentatives de dissimulation de la propriété effective

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Identifier les bénéficiaires effectifs ultimes (BEU/UBO)
- Vérifier l'identité des UBO de ses clients

Programme

- Identification de l'UBO d'un client personne physique / morale
- Propriété directe & indirecte (procédure en cascade)
- Notion de contrôle effectif
- Personne physique occupant le poste de cadre supérieur
- Informations à collecter pour vérifier l'identité de l'UBO

Méthode

- E-Learning avec quiz

- Comprendre la procédure en cascade
- Déetecter les tentatives de dissimulation d'informations sur les UBO

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation dédiée au secteur immobilier (AED)

Vulnérabilités, menaces et mesures de mitigation liées au terrorisme et à son financement

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Comprendre les Lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
- Découvrir les différents types d'acteurs terroristes

Méthode

- E-Learning avec quiz

- Se familiariser avec l'évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
- En savoir plus sur les secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)

Programme

- Le terrorisme et le financement du terrorisme:
 - Définitions, phases et infractions primaires
- Les lignes directrices du GAFI « Terrorist Financing Risk Assessment Guidance »
 - Gouvernance & coordination nationale
 - Méthodologies d'évaluation du risque
 - Évaluation des risques transfrontaliers & sectoriels
 - Organisations à but non lucratif (OBNL)
 - Suivi et mise à jour
- Classification des différents types d'acteurs terroristes
 - Zoom sur les acteurs terroristes isolés
 - Types d'acteurs terroristes évalués dans l'évaluation verticale des risques

- Évaluation des menaces liées au terrorisme (ENR & EVR)
 - Menaces liées aux Combattants Terroristes Etrangers, acteurs isolés et petites cellules terroristes
 - Menaces liées aux organisations internationales et autres acteurs terroristes
- Secteurs vulnérables au financement du terrorisme au Luxembourg (EVR)
 - Vulnérabilités transversales
 - Vulnérabilités sectorielles
 - Facteurs d'atténuation des risques
 - Risque résiduel par secteur



Se conformer aux sanctions financières et coopérer avec les autorités

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer aux sanctions financières et aux mesures restrictives en matière financière
- Approfondir ses connaissances sur le gel des fonds et des ressources économiques

Programme

- Les obligations de coopération avec les autorités de contrôle responsables de la LBC/FT
 - Coopération avec la CSSF
 - Coopération avec la CRF
- La surveillance et les sanctions
 - Surveillance des professionnels
 - Pouvoirs de surveillance des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation
 - Sanctions prononcées
 - Sanctions pénales applicables
- Les sanctions financières et mesures restrictives
 - Cadre légal applicable
 - Autorités compétentes
 - Obligations du professionnel
 - Contournement des sanctions financières
- Le gel des fonds et des ressources économiques
 - Compte gelé ou personne désignée
 - Notions de propriété, de possession et de contrôle
 - Zoom sur les personnes morales
- Les désignations de l'ONU

Méthode

- E-Learning avec quiz

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Se conformer à la réglementation applicable en matière de lutte contre la prolifération et son financement
- Identifier et évaluer les risques liés au financement de la prolifération (menaces et vulnérabilité)

Programme

- La prolifération des armes de destruction massive et son financement
 - Qu'est-ce que la prolifération et le financement de la prolifération ?
 - Quelles sont les différentes formes de financement de la prolifération ?
- La réglementation applicable en matière de prolifération et de financement de la prolifération
 - Pourquoi établir des réglementations en matière de prolifération et de financement de la prolifération ?
 - Quels sont les Règlements européens à considérer en matière de lutte contre la prolifération et contre son financement ?
 - Que contient le Règlement UE 2018/1542 tel que modifié ?
 - Comment la prolifération a été introduite dans les textes luxembourgeois ?
 - Comment les mesures restrictives en matière financière permettent de lutter contre la prolifération au Luxembourg ?
- Les lignes directrices du GAFI sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels sont les objectifs de ces lignes directrices ?
 - Qu'est-ce que les entités du secteur privé doivent mettre en place pour respecter les exigences du GAFI ?
- L'identification et l'évaluation des risques liés au financement de la prolifération
 - Comment formaliser son analyse des risques liés au financement de la prolifération ?
 - Quels sont les concepts clés à considérer dans son évaluation des risques ?
 - Quelles sont les étapes clés de l'évaluation des risques ?
- Les menaces liées au Financement de la Prolifération
 - Comment identifier les menaces liées aux risques de Financement de la Prolifération ?
 - Quelles sont les sources d'informations à considérer ?
 - Quels sont les indicateurs pertinents pour identifier les menaces de FP (liés au profil du client, aux comptes et transactions, au secteur maritime et aux financements commerciaux) ?
- Les vulnérabilités pouvant mener au Financement de la Prolifération (FP)
 - Quelles sont les vulnérabilités structurelles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités sectorielles ?
 - Quelles sont les vulnérabilités liées aux produits, services, clients et transactions ?
- L'atténuation des risques liés au financement de la prolifération
 - Quels éléments fondamentaux doivent être mises en place à l'échelle nationale pour mitiger les risques ?
 - Quelles mesures doivent être mises en place par les entités du secteur privé ?
 - Quelles mesures de vigilance renforcée peuvent être mises en place ?
- Cas concrets

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Missions du RC, du RR et de la Direction

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Nommer de manière adéquate un RC et un RR
- Attribuer les rôles et responsabilités au RC, au RR et à la Direction

Programme

- Nomination du RC et du RR
 - Nomination du RC
 - Qui nommer en tant que RC ?
 - De quelles compétences le RC doit disposer ?
 - Le RC peut-il exercer d'autres fonctions ?
 - Le RC peut-il déléguer ses tâches ?
 - Nomination du RR
 - Qui nommer en tant que RR ?
 - De quelles compétences le RR doit disposer ?
 - Le RR peut-il exercer d'autres fonctions ?
- Organisation des missions du RC
 - Comment le RC doit-il organiser ses contrôles ?
 - Planification des contrôles du RC
 - Comment élaborer une analyse des risques globale?
 - Que doit contenir le plan du RC ?
 - Responsabilités et contrôles du RC
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux politiques et procédures LBC/FT ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux contrôles effectués par la première ligne de défense ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives à l'acceptation des clients à haut risque ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives à la coopération avec les autorités ?
 - Quelles sont les responsabilités du RC relatives aux formations ?
 - Reporting régulier du RC
 - Que doivent contenir les rapports réguliers du RC ?
 - À quelle fréquences le RC doit-il communiquer ?
 - Reporting annuel du RC
 - Que doit contenir le rapport de synthèse du RC ?
 - Rôles et responsabilités du RR
 - Quels sont les rôles et responsabilités du RR?
 - Rôles et responsabilités de la Direction
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction de surveillance (Conseil d'Administration/Gérance) ?
 - Quels sont les rôles et responsabilités de la Direction dans sa fonction exécutive (Direction autorisée) ?

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Prévention des escroqueries utilisées pour blanchir des capitaux et financer le terrorisme

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

Objectifs

- Se défendre contre les escroqueries
- Découvrir le Vishing, Smishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster Diving

- Obtenir des conseils de prévention
- Savoir comment agir lorsque l'on est victime d'escroquerie

Programme

- Focus sur les notions de :
 - Phishing , Vishing, Smishing ;
 - Ingénierie sociale.
 - Wardialing ;
 - Voip ;
 - Spoofing & Dumpster diving.
- Quelles-sont les escroqueries les plus courantes ? (cas pratiques)
 - Faux appels ;
 - Appels téléphoniques de choc ;
 - Fraude d'investissement ;
 - Fraude au président ;
 - ...
- Conseils préventifs
- Conseils supplémentaires à appliquer lorsque vous recevez :
 - Une communication relative à un gain ;
 - Une communication relative à des investissements ;
 - Des appels de numéros de téléphone inconnus (prévention du Vishing).
- Comment prévenir les escroqueries en entreprise ?
- Que faire si l'on est victime d'escroquerie ?

Formation dédiée au secteur immobilier (AED)

Identifier les techniques émergentes de BC/FT et mettre en œuvre des mesures adaptées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Identifier les techniques émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Mettre en œuvre des mesures de prévention et de détection adaptées

- Analyser les zones géographiques et juridictions à risque en matière de financement du terrorisme

Programme

- Introduction
 - En quoi le risque FT est-il différent du risque de terrorisme et du risque de BC ?
 - Pourquoi le FT est-il plus difficile à détecter que le BC ?
- Les techniques émergentes de BC/FT :
 - Le Hawala
 - Le Dark Web
 - Les crypto-actifs : Mixing (tumbling) et l'anonymisation
 - Les escroqueries : Phishing & Ransomware
 - Les organisations à but non lucratif
 - Le crowdfunding
 - Les cartes prépayées
- Lutter efficacement contre les techniques émergentes de BC/FT :
 - L'organisation interne et la sensibilisation des employés
 - Les mesures KYC à mettre en place
 - Le Name screening
- Identifier les pays à risque en matière de terrorisme :
 - Qu'est-ce que l'Index du Terrorisme Global (GTI –) ?
 - Quels sont les mécanismes d'identification des juridictions vulnérables ?



Quiz avec solutions détaillées

Audience

- Professionnels soumis à la loi coordonnée du 12 novembre 2004 relative à la LBC/FT

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances légales et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Programme

- Des questions abordant l'ensemble des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Des solutions détaillées sont proposées dès que le questionnaire est terminé

Méthode

- Quiz avec solutions détaillées

 E-Learning

 N/A

 30' à 1h30

 FR/EN

 85€

 Certificat

Questionnaire composé de 30 à 60 questions (au choix) réparties de la manière suivante :

- 10 à 20 questions sur les principes du blanchiment et les risques fiscaux
- 10 à 20 questions sur les mesures de vigilance et l'approche fondée sur les risques
- 10 à 20 questions sur l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités

Nos formations en E-Learning

Formations sur d'autres thématiques (hors LBC/FT)

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
Comprendre et appliquer le RGPD • Comment appliquer le RGPD au sein de son organisation et prouver sa conformité (accountability) • Les obligations d'information et les droits des personnes concernées • Comment agir en cas de violation des données	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-01
Aspects pratiques à mettre en place afin de se conformer au RGPD • Éléments à mettre en place afin de se conformer au RGPD • Contrôles concrets qui permettent d'assurer la conformité de l'organisation au RGPD • Obligations relatives aux droits des personnes, à la licéité des traitements et aux notifications	1h00	85€	FR/EN	P 45 A-02
Gérer les risques liés aux TIC et à la sécurité • Gouvernance, stratégie & recours à des fournisseurs tiers • Cadre de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité • Identification des fonctions / processus / actifs informationnels • Gestion de la continuité des activités & communication en situation de crise	1h30	85€	FR/eN	P 46 A-03
Déetecter les abus de marchés et se conformer au Règlement (UE) n°596/2014 • Principaux types d'abus (Front-running, Activité trompeuse sur un titre, Abus de position dominante) • Publication d'information privilégiée et obligations prescrites par le Règlement (UE) n°596/2014 • Déclarations de transactions et d'ordres suspects (STORs) • Cas pratique, sanctions et jugement	1h00	85€	FR/EN	P 46 A-04
Prévention des escroqueries • Focus sur les notions de Phishing, Vishing, Smishing & Ingénierie sociale • Cas pratiques de Vishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster diving. • Comment prévenir les escroqueries? • Que faire si l'on est victime d'escroquerie?	1h00	85€	FR/EN	P 47 A-05
Lutter contre la corruption et signaler les comportements suspects (lanceur d'alertes) • Les formes de corruption les plus courantes (économique, politique, judiciaire, policière ...) • Cadre légal et réglementaire (en Europe, au Royaume-Uni & aux États-Unis) • Prévention de la corruption en entreprise (piliers, code de conduite & gift policy) • Détection et signalement de la corruption (principe du lanceur d'alertes & protection)	1h00	85€	FR/EN	P48 A-06
Prévenir le harcèlement moral en entreprise (cas pratiques) • Les formes de harcèlement moral et les facteurs contributifs • Prévention du harcèlement moral au sein de l'entreprise • Cas pratiques de harcèlement moral en entreprise	1h00	85€	FR/EN	P49 A-07
MiFID II: Principes de base de la réglementation européenne des marchés financiers • Types d'entreprises et de structures de marché concernés par MiFID II • Catégorisation des clients, exigences en matière d'adéquation et de convenance des produits. • Obligations de transparence pré- et post-négociation • Obligations de reporting des transactions	1h00	85€	EN	P50 A-08
Whistleblowing : Comprendre, Protéger, Agir • Cadre juridique européen (Directive 2019/1937) et national • Faits à signaler, protection et confidentialité • Comment déclencher, rédiger et traiter un signalement	1h30	85€	FR	P51 A-09
Formation sur-mesure dédiée à votre organisation	-	-	-	P52 D-01



Comprendre et appliquer le RGPD

Audience

- Toute personne souhaitant se conformer au RGPD

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Répondre à ses obligations en matière de RGPD
- Appliquer le RGPD au sein de son organisation et prouver sa conformité (accountability)

- Respecter les obligations d'information et les droits des personnes concernées
- Savoir comment agir en cas de violation des données

Programme

- Introduction au RGPD
 - Objectifs du Règlement
 - Données concernées
 - Territorialité et applicabilité
 - Responsabilités & sanctions
 - Cycle de vie des données
 - Comment prouver sa conformité (exemples)
 - La sécurité des données (exemples pratiques)
- Acteurs
 - Autorité de contrôle
 - Guichet unique
 - Délégué à la protection des données
- Principes fondateurs du Règlement Général sur la Protection des Données
 - Finalité et licéité du traitement
 - Pertinence et minimisation de la collecte
 - Conservation des données à caractère personnel
 - Suppression ou archivage
 - Privacy by design & Privacy by default
 - Droits des personnes
- Modalités de communication et conduite à tenir en cas de violation

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation

RGPD – Aspects pratiques

Aspects pratiques à mettre en place afin de se conformer au RGPD

Audience

- Toute personne souhaitant se conformer au RGPD

Méthode

- E-Learning avec quiz

Objectifs

- Découvrir les éléments à mettre en place afin de se conformer au RGPD
- Se familiariser avec des contrôles concrets qui permettent d'assurer la conformité au RGPD

- Découvrir les obligations relatives aux droits des personnes, à la licéité des traitements et aux notifications des violations

Programme

- Introduction au RGPD
 - Principales notions définies par le RGPD
- Contrôles relatifs aux principes et à la licéité du traitement
 - Est-ce que les principes relatifs au traitement des données sont respectés ?
 - Les traitements de données sont-ils licites ?
- Contrôles relatifs aux droits des personnes concernées
 - Quels sont les droits des personnes concernées ?
 - Quels contrôles mettre en place afin de respecter les droits des personnes concernées ?
- Éléments à mettre en place au niveau de l'organisation
 - Un code de conduite relatif à la protection des données est-il en place ?
 - Un délégué à la protection des données (DPO) a-t-il été nommé ?
 - Un registre des activités de traitement est-il tenu ?
 - Des mesures de sécurité sont-elles en place afin de protéger les données collectées ?
 - Des clauses relatives au RGPD sont-elles incluses dans les contrats ?
 - Une analyse d'impact sur la protection des données a-t-elle été formalisée ?
- Notification des violations



Gérer les risques liés aux TIC et à la sécurité

Audience

- Membres du personnel exposés aux risques liés aux TIC et à la sécurité

Objectifs

- Gérer les risques liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la sécurité
- Mettre en place un cadre de gouvernance & de contrôle interne adéquat

Programme

- Gouvernance, stratégie & recours à des fournisseurs tiers
- Cadre de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité
- Identification des fonctions / processus / actifs informationnels
- Sécurité de l'information
- Gestion des opérations de TIC
- Gestion des projets de TIC et du changement
- Gestion de la continuité des activités
- Communication en situation de crise

	E-Learning
	N/A
	1h30
	FR/EN
	85€
	Certificat

Formation Abus de Marché

Déetecter les abus de marchés et se conformer au Règlement (UE) n°596/2014

Audience

- Membres du personnel susceptibles d'être exposés à des abus de marché

Objectifs

- Reconnaître une opération suspecte
- Se conformer aux obligations prescrites par le Règlement (UE) n°596/2014

Méthode

Programme

- Les obligations prescrites par le Règlement (UE)
 - Transactions effectuées par les personnes exerçant des responsabilités dirigeantes
 - Différer la publication d'une information privilégiée
 - Listes d'initiés
 - Déclarations de transactions et d'ordres suspects (STORs)
- Les principaux types d'abus
 - Fausse information
 - Front-running
 - Activité trompeuse sur un titre
 - Abus de position dominante
 - Manipulation de cours de clôture
- La détection des abus
- Cas pratique, sanctions et jugements



Prévention des escroqueries

Cas pratiques de Vishing, Smishing, Wardialing, Voip, Spoofing ...

Audience

- Toute personne qui souhaite se prémunir contre les escroqueries

Objectifs

- Se défendre contre les escroqueries
- Découvrir le Vishing, Smishing, Wardialing, Voip, Spoofing & Dumpster Diving

Programme

- Focus sur les notions de :
 - Phishing ;
 - Vishing ;
 - Smishing ;
 - Ingénierie sociale.
 - Wardialing ;
 - Voip ;
 - Spoofing ;
 - Dumpster diving.
- Quelles-sont les escroqueries les plus courantes ? (cas pratiques)
 - L'arnaque du petit-fils ;
 - Appel reçu d'une entreprise informatique ;
 - Faux appels ;
 - Faux gains de loterie, héritages ou donations ;
 - Arnaque par E-Mail au nom de la Police ou d'Europol ;
 - Appels téléphoniques de choc ;
 - Fraude d'investissement ;
 - La fraude au président ;
 - Phishing par téléphone concernant « Guichet.lu ».
- Conseils préventifs
- Conseils supplémentaires à appliquer lorsque vous recevez :
 - Une communication relative à un gain ;
 - Une communication relative à des investissements ;
 - Des appels de numéros de téléphone inconnus (prévention du Vishing).
- Comment prévenir les escroqueries en entreprise ?
- Que faire si l'on est victime d'escroquerie ?

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

Lutter contre la corruption et signaler les comportements suspects (lanceur d'alertes)

Audience

- Toute personne qui souhaite se sensibiliser à la lutte contre la corruption

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

Objectifs

- Lutter contre la corruption
- En savoir plus sur la détection et le signalement de la corruption (notion de lanceur d'alertes)

- Découvrir comment prévenir la corruption en entreprise
- Connaître les sanctions et conséquences de la corruption

Programme

- Qu'est-ce que la corruption ?
 - La corruption active et la corruption passive
 - Les formes de corruption les plus courantes (économique, politique, judiciaire, policière ...)
 - Impacts de la corruption sur la société (injustices, dégradation de la confiance, instabilité ...)
- Cadre légal et réglementaire
 - En Europe (Belgique, France, Luxembourg ...)
 - Au Royaume-Uni
 - Aux États-Unis
- Prévention de la corruption en entreprise
 - Les piliers de la lutte contre la corruption en entreprise
 - Zoom sur le code de conduite
 - Zoom sur la gift policy
- Détection et signalement de la corruption
 - Principe du lanceur d'alertes
 - Protection des lanceurs d'alerte
 - Cas célèbres de lanceurs d'alertes
- Sanctions et conséquences
 - Sanctions disciplinaires et administratives
 - Sanctions pénales
 - Récupération des actifs volés
 - Coopération internationale
- Exemples concrets de scandales liés à la corruption

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat



Prévenir le harcèlement moral en entreprise (cas pratiques)

Audience

- Toute personne qui souhaite se sensibiliser à la lutte contre le harcèlement

Objectifs

- Découvrir les formes de harcèlement moral et les facteurs contributifs
- Se familiariser avec les obligations de la loi du 29 mars 2023

Programme

- Introduction au harcèlement
- Comprendre le harcèlement moral au travail
 - Définition du harcèlement moral au travail
 - Formes de harcèlement moral au travail et facteurs contributifs
- Cadre européen sur le harcèlement moral
 - Cadre légal et obligations : Luxembourg
 - Cadre légal et obligations : France
 - Cadre légal et obligations : Belgique
- Rôle des employés dans la prévention du harcèlement moral
 - Identifier le harcèlement
 - Agir face au harcèlement
- Cas pratiques de harcèlement moral en entreprise
 - Cas pratique 1 : L'exclusion silencieuse
 - Cas pratique 2 : Critiques incessantes en public
 - Cas pratique 3 : Surcharge de travail intentionnelle
 - Cas pratique 4 : Rumeurs et diffamation
 - Cas pratique 5 : Harcèlement numérique

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR/EN
	85€
	Certificat

MiFID II: Principes de base de la réglementation européenne des marchés financiers

Audience

- Professionnels qui doivent comprendre et appliquer la réglementation MiFID II

Objectifs

- Comprendre les origines et les objectifs principaux de MiFID II ainsi que son champ d'application
- Identifier les types d'entreprises et de structures de marché concernés par MiFID II

Programme

- Introduction à MiFID II et champ d'application réglementaire
 - Comprendre les origines de MiFID II
 - Objectifs principaux de MiFID
- Entreprises et participants de marché sous MiFID II
 - Types d'entreprises couvertes par MiFID II
 - Structures de marché (RM, MTF, OTF)
- Protection des investisseurs et interaction avec les clients
 - Catégorisation des clients et protection des investisseurs
 - Adéquation, convenance et gouvernance des produits
- Transparence des marchés et obligations de reporting
 - Transparence pré-négociation et post-négociation
 - Reporting des transactions et gestion des données
- Avenir de MiFID II et évolution réglementaire
 - Le rôle de l'ESMA et l'application réglementaire
 - Défis et développements futurs de MiFID II

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

	E-Learning
	N/A
	1h00
	EN
	85€
	Certificat

Whistleblowing : Comprendre, Protéger, Agir

	E-Learning
	N/A
	1h00
	FR
	85€
	Certificat

Audience

- Professionnel souhaitant comprendre les mécanismes du whistleblowing

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique européen et national encadrant la protection des lanceurs d'alerte
- Identifier les situations et faits susceptibles de faire l'objet d'un signalement

- Utiliser les canaux de signalement de manière appropriée
- Contribuer à une culture organisationnelle éthique et conforme aux obligations légales

Programme

- Introduction
 - Les risques encourus par le lanceur d'alerte
 - Les bénéfices pour l'organisation et les collaborateurs
- Cadre juridique et notions-clés au sein de l'Union Européenne
 - Qui est lanceur d'alerte
 - Types de faits signalables
 - Principes de protection
 - Principes de confidentialité
 - Formalisation des procédures internes de signalement
- Le processus de signalement
 - Quand et pourquoi déclencher une alerte
 - Les canaux internes de signalement
 - Les canaux externes de signalement
 - La divulgation publique
 - Les bonnes pratiques de rédaction d'un signalement
 - Le traitement du signalement (accusé de réception, enquête, retour...)
- Spécificités nationales
 - Luxembourg
 - France
 - Belgique
- Présentation de cas
 - LuxLeaks (2014) : Deltour et Halet, des protections contrastées
 - Paradise Papers (2017) : les dessous de la finance offshore



Former le personnel aux politiques, procédures, processus internes ... Développer un E-Learning dédié à votre entreprise

Audience

- Entreprises qui souhaitent développer leur propre formation

Objectifs

- Former le personnel aux politiques, procédures, processus internes ...

Méthode

- Énoncés théoriques
- Cas pratiques & Quiz
- Animations, Schémas & Synthèses

- Développer un E-Learning dédié à votre entreprise

Programme

- Personnalisation des formations selon vos besoins (procédures et politiques internes, sujets spécifiques à votre entreprise ...)
- Réception de rapports de suivi & certificats de formation personnalisés
- Possibilité d'intégrer les E-learning au sein d'un plan de formation personnalisé
- Nos experts vous assistent dans le développement de votre formation et vous aident à répondre aux questions suivantes:
 - À qui s'adresse la formation?
 - Quels sont les besoins des apprenants?
 - Quels sont les objectifs d'apprentissage?
 - Quel mode d'évaluation choisir?
 - Quelles méthodes pédagogiques utiliser?

	E-Learning
	N/A
	-
	FR/EN
	-
	Certificat

Nos formations en E-Learning

Formations dédiées à la Belgique

Formation	Durée	Prix HTVA	Langue	#
Les exigences propres à la Belgique en matière de lutte contre le blanchiment <ul style="list-style-type: none">• L'essentiel des obligations de vigilance (Identification, vérification d'identité et analyse de risques)• Les bases de l'organisation interne adéquate et la coopération avec les autorités	2h00	85€	FR	P 53 BE-01



Les exigences propres à la Belgique en matière de lutte contre le blanchiment

Audience

- Professionnels belges
- Professionnels ayant des succursales/filiales en Belgique

Objectifs

- Maîtriser les aspects fondamentaux de la LBC/FT
- Répondre à ses obligations en matière de LBC/FT

Programme

- Loi coordonnée du 18 septembre 2017
- Notions de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme
- Obligation d'identification des clients /mandataires / bénéficiaires effectifs
- Analyse de risques et niveaux de vigilance appliqués
- Vérification de l'identité des clients /mandataires / bénéficiaires effectifs
- Organisation interne adéquate (politiques, procédures, formations...)
- Coopération avec les autorités compétentes
- Cas particuliers de vigilance accrue
- Exécution des obligations de vigilance par des tiers introduceurs
- Analyse des opérations atypiques et déclaration de soupçons
- Traitement et protection des données à caractère personnel
- Sanctions

	E-Learning
	N/A
	2h00
	FR
	85€
	Certificat



109-115 Avenue de Luxembourg
L-4940 Bascharage



+352 26 30 89



www.easylearning.eu



constance@easylearning.eu



EASY LEARNING
E-TRAINING, ANYWHERE, ANYTIME